Cinquante-sixième année. - N ° 33 A Mercredi 16 février 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Ventes et cessions

378 066 732 RCS Bourg-en-Bresse.
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ESPACE 2000.
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 1524.00 EUR.
Adresse : Z I.la Mode, 01580 Izernore.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : NP PLASTIBELL Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 000 000 euros Siège social : IZERNORE (01580) – 400 Zone Industrielle La Plaine 339 864 753 RCS BOURG-EN-BRESSE AVIS DE PROJET DE FUSION D'un projet de contrat de fusion sous seings privés en date à Genas du 11 février 2022, déposé le 11 février 2022, au greffe du Tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE pour chacune des sociétés NP PLASTIBELL et SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ESPACE 2000 (ci-après désignée « SCI ESPACE 2000 »), il résulte que la société NP PLASTIBELL se propose de fusionner avec la société SCI ESPACE 2000, société civile au capital de 1 524 euros, dont le siège social est situé à IZERNORE (01580) – Z.I. La Mode, et dont le numéro unique d'identification est le 378 066 732 RCS BOURG-EN-BRESSE, par voie d'absorption de cette dernière. La société SCI ESPACE 2000 ferait apport à la société NP PLASTIBELL de la totalité de son actif, soit 626 103,06 euros, contre la prise en charge de la totalité de son passif, s'élevant à 347,00 euros, soit un apport net de 625 756,06 euros. La société NP PLASTIBELL étant propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital de la SCI ESPACE 2000, il ne serait pas procédé à l'échange d'actions NP PLASTIBELL contre des parts sociales SCI ESPACE 2000, en sorte que cette fusion absorption serait réalisée sans augmentation de capital. Les créanciers de la société NP PLASTIBELL, partie à cette opération, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce. Pour avis.